

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE de BEURLAY

~~~~~

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 18 novembre 2019**

~~~~~

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05 novembre 2019

Etaient présents : Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, Gaëlle DALAIS, Magali LABBEY, Annick MOUHÉ, René BERTON, Christelle JARRIGE, Serge LEVEILLÉ,

Pouvoirs : Danièle DOAN VAN a donné pouvoir à Olivier MACAUD
Michelle DUMAS PREVOS a donné pouvoir à René BERTON
Stéphane MONCEAU a donné pouvoir à Christelle JARRIGE
Mathieu GESLOT a donné pouvoir à Gérard GANDAUBER

Absents : Philippe MATHIEU, Liliane ANDRÉ, Carolle ROULIN

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du PV du 30 septembre 2019
- 2- Délibération prix du fermage 2019
- 3- Délibération numérotation de rue
- 4- Délibération demande de subvention FEADER
- 5- Aménagement Carrefour du Greleau
- 6- Questions diverses

APPROBATION DU PV DU 30 SEPTEMBRE 2019

M. Le Maire soumet à l'approbation aux membres du Conseil le procès-verbal du dernier conseil municipal : approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION PRIX DU FERMAGE 2019

Vu l'arrêté du 12 juillet 2019 qui constate l'indice des fermages pour 2019, la variation de l'indice, par rapport à l'année précédente est de 1.66 %.

Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 01 octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de fixer, comme suit, pour l'année 2019, en incluant cette augmentation :

○ LE FERMAGE DES LOTS COMMUNAUX

- Lot de 1^{ère} catégorie : **1.32 € l'are**
- Lot de 2^{ème} catégorie : **1.12 € l'are**
- Lot de 3^{ème} catégorie : **0.84 € l'are**

○ LA REDEVANCE DES LOTS COMMUNAUX

- Lot de 1^{ère} catégorie : **66.60 €**
- Lot de 2^{ème} catégorie : **57.22 €**

DELIBERATION NUMEROTATION DE RUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un permis de construire pour une maison individuelle a été déposé. Il convient d'attribuer un nouveau numéro de rue.

La parcelle cadastrée section B n°22 sera numérotée 1, rue du Rocher.

En l'occurrence, la parcelle cadastrée B 1176 portera le numéro 1 bis, rue du Rocher.

Une délibération sera prise en ce sens.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION FEADER

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil qu'au titre du programme LEADER issue du FEADER une subvention est à demander pour la réhabilitation de la nouvelle mairie pour un montant de 65 000 € maximum.

Monsieur le Maire soumet le conseil au vote pour lui attribuer les pouvoirs à prendre les diverses démarches et signer les documents s'y référant. Le conseil adopte à l'unanimité cette demande.

Une autre demande auprès de l'Etat au titre du DSIL sera demandée en 2020.

AMENAGEMENT CARREFOUR DU GRELEAU

Suite à plusieurs réclamations de riverains de la route du Greleau concernant la vitesse excessive des véhicules, une réunion sur les lieux a été organisée avec une personne de la DID et les riverains afin de déterminer la solution adaptée pour réduire la vitesse des automobilistes. L'idée d'inverser la position des « stop » a été évoquée sur le moment. Mais la DID va être recontactée pour demander une autre étude et voir si l'installation de chicanes peut être réalisable.

Tour de table

Gaëlle DALAIS

- Le repas de Noël aura lieu le jeudi 19 décembre. Nous allons demander aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants de leur faire en mairie avant le 29 novembre. Cette date est aussi valable pour les élus qui le souhaitent.
- A partir du 3 décembre, un repas végétarien sera mis en place tous les mardis à la cantine.

Christelle JARRIGE

- Le bulletin annuel est en cours d'élaboration. Je demande à toutes les personnes concernées de remettre leurs articles au plus vite.
- Le mercredi soir des cours de salsa et bachata ont lieu à la salle associative. J'invite les personnes intéressées à se joindre à nous.

Olivier MACAUD

- Je fais des demandes de devis de tatamis neufs pour remplacer ceux qui sont à la salle des fêtes. Ils commencent vraiment à être usés et dangereux pour les pratiquants de sport.

René BERTON

- Suite à l'effondrement du plafond de la salle associative, les travaux de réparation sont en cours. L'entreprise DALAIS intervient pour remettre en place la couverture. Suite à son passage, l'entreprise Gaylor Menuiserie va intervenir pour refaire le plafond. Enfin, l'entreprise Bernard et Suire interviendra pour remettre en place l'électricité et la lumière.

Gérard GANDAUBER

- Je serai présent au Congrès des Maires qui se déroule du 19 au 21 novembre.
- je tiens à remercier les personnes qui se sont déplacées pour la cérémonie commémorative du 11 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h10